



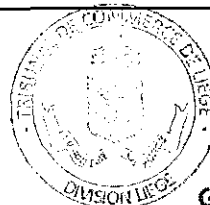
Volet B

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réserve
au
Moniteur
belge



17122619



Greffe

14 AOUT 2017

N° d'entreprise : 0423.394.805

Dénomination

(en entier) : HENNEN ASSOCIATES

(en abrégé) :

Forme juridique : Société Anonyme

Adresse complète du siège : Havelange, 40 à 4920 AYWAILLE (HARZE)

Objet de l'acte : Démission - Nomination - Pouvoirs**Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 20 juillet 2017**

[...]

Monsieur le Président expose l'ordre du jour :

- Démission d'un administrateur
- Nomination d'un administrateur
- Pouvoirs à conférer en vue de l'exécution de ce qui précède.

[...]

Délibérations

La SPRL Tarik HENNEN, représentée par Monsieur Tarik HENNEN présente sa démission en qualité d'administrateur. Cette démission est acceptée par l'assemblée et cela avec effet immédiat.

L'assemblée décide de pourvoir à son remplacement en appelant à la fonction d'administrateur, Monsieur Tarik HENNEN, domicilié Chaussée d'Alseberg, 400 b1 à 1180 Uccle, qui accepte. Son mandat pourra être rémunéré.

Pouvoirs à conférer en vue de l'exécution de ce qui précède :

L'Assemblée confère tous pouvoirs à Monsieur Guy LINCE expert comptable, représentant la SPRL. Guy LINCE, administrateur délégué de la SA AXIOME dont le siège social est situé Avenue du Parc, 40 à 4650 Chainoux, agissant seul avec faculté de substitution, en qualité de mandataire aux fins d'exécuter les résolutions qui précèdent, et notamment procéder aux éventuelles publications aux Annexes du Moniteur belge et effectuer les modifications auprès de la Banque Carrefour des Entreprises et des guichets d'entreprises ainsi qu'auprès de l'Administration de la TVA.

[...]

Pour extrait certifié conforme à l'original,

SA. AXIOME représentée par
SPRL. Guy LINCE représentée par
Guy LINCE, Expert Comptable
Mandataire

Déposé en même temps : copie du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 20 juillet 2017

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 24/08/2017 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du **Volet B** : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).